DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

> Arrondissement de ROCHEFORT

> > Canton de ROYAN

Commune de ROYAN

BATIMENTS COMMUNAUK. Groupe scolaire Louis BOUCHET. Remplacement de "ux chaudières

Marché S.R. P.R.

DATE DE CONVOCATION

21 août 1977 DATE D'AFFICHAGE

21 août 1977

Nombre de conseillers en exercice ... Nombre de présents ombre de votants

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent

présidence de M

soixante dix sept

heures vingt six août le Conseil Municipal, legalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la

Etaient présents : MM. MM. TETARD, DUFOUR, BUJARD, Melle FOUCHE MM. LIS, LACHAUD, BOUCHET, PAPEAU, VIAUD, POUGET, POUMAILLOUX, MONTRON, FABER, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, Mme TACQUET, MM. PELLETIER , CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

TETARD

Représentés : MM.

COLLE par M. LIS

MAURELLET par M. PELLETIER

BOUTET NAULIN M. DUFOUR

Absents: MM.

M. LACHAUD

GUICHAOUA, BOISARD

POUGET

a été élu Secrétaire.

M.le Rapporteur expose :

L'opération a pour but le remplacement de deux chaudières défectueuses.

Ces chaudières présentent des fissurations trop importantes pour envisager de les réparer partiellement; ces fissurations ont été constatées à l'issue d'un "point de rosée" (trop forte différence de température entre l'eau au départ et l'eau au retour).

Trois entreprises locales ont été préalablement consultées aux fins de remplacement de ce matériel avec bruleurs appropriés, étant précisé que les bruleurs récupérés seraient réinstallés sur les chaudières de 1'Hôtel de Ville.

Cette opération absolument imprévisible lors de l'établissement du budget primitif pour l'exercice 1977, nécessite l'inscription du crédit au prochain budget supplémentaire.

Toutefois, elle présente un caractère d'urgence exceptionnel qui motive le choix d'une entreprise afin de lui permettre de passer commande et de livrer l'installation en état de fonctionnement pour la rentrée scolaire.

Les offres de prix des entreprises consultées sont les suivantes :

- Ets Marcel MONGRAND & Fils, 10 Bd Albert 1er à ROYAN..... 55.054.46 T.T.C.
- Ets VIDEAU & Fils, 38 Rue Voltaire à RCCHEFORT 50.997.92 T.T.C.
- SOCIETE ARTISANALE DES PLOMBIERS ROYANNAIS, 67 Rue

M. le Rapporteur propose en conséquence à l'Assemblée Municipale de conclure un marché négocié avec la Société Artisanale des Plombiers Royannais.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouî l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment l'article 308

Vu le projet de marché négocié susceptible d'intervenir entre la Société Artisanale des Plombiers Royannais et la Ville,

Vu l'avis favorable émis par la Commission des Travaux réunie le 5 Juillet 1977.

Considérant la nécessité et l'urgence de procéder à la réalisation des travaux précités,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation, à conclure un marché négocié avec la Société Artisanale des Plombiers Royannais, 67 Rue Paul Doumer à ROYAN, pour le remplacement de deux chaudières au Groupe Scolaire Louis Bouchet, le montant du marché étant estimé à QUARANTE DEUX MILLE CINQ CENT QUARANTE SIX FRANCS SOIXANTE SEIZE Centimes (42.546,76 Frs) hors taxes, soit CINQUANTE MILLE TRENTE CINQ FRANCE (50.035 Frs) toutes taxes comprises.

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits à inscrire par priorité au budget supplémentaire pour l'exercice 1977.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME Pour le Maire 'Adjoint Délégué,

RAPETURE-S MER, le

P le Sous-Préfet de Rochafort et par la him.

Le Sous-Préfet de Steleaned lingely